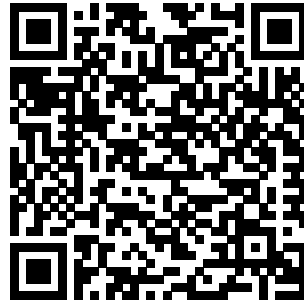


Ecrit par Echo du Mardi le 8 juin 2021

LES COTEAUX DE VISAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 juin 2021 sous réserves d'incidents

**SOCIETE COOPERATIVE
LES COTEAUX DE VISAN
Société Coopérative Agricole
Chemin de la peine - 84820 VISAN
783 261 571 RCS AVIGNON**

Le Conseil d'Administration de la SCA Les Côteaux de Visan vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : Le mercredi 23 juin 2021, à 17h00, au sein de l'entrepôt logistique Quartier Volabis à Visan, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Lecture et approbation du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la variation du capital,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement d'administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,



Ecrit par Echo du Mardi le 8 juin 2021

- Budget alloué à la formation des administrateurs,
- Démission du directeur général,
- Régularisation de la mise à jour de l'inscription au RCS
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration
3951183

Publié le 08/06/2021